

Réf.: CV/D65 2021

## **DÉLIBÉRATIONS**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27.05.2021 – Convocation du 16.06.2021

Compte rendu affiché le 2 juillet 2021 Président de séance : Éric BELLOT Secrétaire de séance : Claire AZEMA

**Présents** Éric BELLOT, Eva ARTETA-CRISTIN, Anne MOREL, Vincent

ALAMERCERY, Séverine DEJOUX, Jérôme JARDIN, Yves ARTETA, Florence GAGNEUR, Kamal DJEMAA, Isabelle BOGAS, Roger PEDOJA, Véronique CHIAVAZZA, Gérard PLAISANTIN, Odile BALTHAZARD, Nicolas PASTY, Claire AZEMA, Florian JEDYNAK, Nicole MESSÉGUÉ, Nasser MESSAÏ, Leïla BEN MAHFOUD, Patrick SAILLOT, Guillemette DEBORDE, Christophe BRUNETTON, Patrick

RACHAS.

**Absents représentés** Michel ROULLIAT par Anne MOREL ; Florence BERGER par

Vincent ALAMERCERY ; Philippe JUSTE par Éric BELLOT ; Gisèle COIN par Guillemette DEBORDE ; Nelly NAVARRO-TACHON par

Patrick RACHAS.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	29
Exprimés	29

Objet: Décisions prises par le Maire sur la base de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en mai

## Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VU l'article L2122-22 Code Général des Collectivités Territoriales,

## **DÉCIDE**

- De prendre acte des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations reçues du Conseil Municipal.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Téléphone: 04 72 08 70 00

Télécopie :0478912692

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme, Neuville-Sur-Saône, le 24 juin 2021

> Le Maire, Eric BELLOT.



Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/07/2021
- Publication ou affichage le 01/07/2021

Eric BELLOT, Maire.